

La Côte

Avec l'arrivée d'une femelle, le Zoo La Garenne espère avoir des petits lynx

Le Vaud
Le mâle arrivé au mois d'avril a été rejoint hier par une femelle. Ils doivent s'approprier avant la période du rut en février

L'arrivée d'une femelle lynx, hier peu après midi, était un événement pour le Zoo La Garenne et pour ses collaborateurs, qui n'auraient manqué pour rien au monde les premiers pas de l'animal dans son enclos. Certains sont même venus sur leurs vacances pour en être des témoins privilégiés. Par contre, les responsables du lieu sont restés discrets vis-à-vis du public, pour éviter qu'une foule bruyante augmente le stress de la nouvelle venue.

Un événement, certes, mais qui a demandé toutes les précautions nécessaires. Le parc est encore traumatisé par l'évasion d'un jeune lynx en mai dernier. Placé par le Canton en attendant d'être relâché, à peine était-il entré dans son enclos qu'il avait réussi à escalader les grillages et avait résisté aux décharges électriques au sommet de ceux-ci. «Nous avons pris des mesures de sécurité supplémentaires, explique le directeur, Michel Gauthier-Clerc. Des plaques en plexiglas ont été placées sur les grillages pour éviter que l'animal puisse s'agripper pour les escalader. Des grillages ont aussi été posés au-dessus des fils électriques.» Hier, ces mesures n'ont pas été mises à contribution, la femelle lynx, très calme, n'ayant pas cherché à s'enfuir.



La jeune femelle de 2 ans a découvert hier son enclos. DR/ZOO LA GARENNE

Après le gypaète reproducteur relâché dans sa volière lundi, la femelle lynx est le dernier des animaux attendus pour peupler le nouveau parc animalier, ouvert au mois d'avril sur un site beaucoup plus grand. Venue d'un zoo anglais où elle vivait avec ses parents, la nouvelle venue a été placée dans l'enclos voisin du mâle arrivé il y a quatre mois.

«Notre objectif annoncé de longue date était de réunir un couple de lynx destiné au programme de conservation de l'es-

pèce en captivité», souligne encore Michel Gauthier-Clerc, rappelant une des missions de son institution. Concrètement, tout est fait pour qu'ils donnent naissance à des petits qui iront à leur tour peupler d'autres zoos et parcs animaliers. Il n'existe en effet plus de programme de réintroduction du lynx des Carpates – la sous-espèce qui est présente dans le Jura et qui est présentée à La Garenne – dans la nature.

A travers le grillage, le couple a eu rapidement un premier contact hier. Les deux lynx se sont reniflés pendant une petite minute avant de repartir chacun de son côté. Ils auront encore quelques semaines pour s'approprier avant que les gardiens ne les réunissent, d'ici quelques semaines. «Nous verrons comment ils interagissent entre eux et nous nous adapterons en conséquence», explique le directeur, qui veut être patient avec ses protégés. Dans tous les cas, il faudra attendre la période du rut, aux mois de février et de mars, pour savoir si le couple lynx est susceptible de s'accoupler.

Ce qui serait une première au Zoo La Garenne. Il y a encore quelques mois, le parc ne comptait que la femelle *Toundra*. Agée de 15 ans, celle-ci était décédée d'une tumeur au mois d'avril. Ayant vécu toute sa vie en solitaire, elle n'avait pas la vocation d'entrer dans un projet de reproduction. Plus anciennement, l'institution avait accueilli un frère et une sœur issus du Zoo de Berne, mais qui avaient été stérilisés. **R.E.**

Le château de La Sarraz rouvre ses portes après deux ans de fermeture

Patrimoine
Sauvé par les habitants il y a moins d'un mois, l'édifice accueille à nouveau les visiteurs pour deux jours

Aujourd'hui, pour la première fois depuis deux ans, le public va pouvoir admirer les trésors que renferme le château de La Sarraz. «Nous sommes très heureux, car le parcours muséographique est plus grand que ce nous avions imaginé», se réjouit Florence Bonneru, directrice. Cinq salles supplémentaires peuvent être ouvertes grâce à la pré-

sence de six étudiants bénévoles de l'UNIL.

Le 23 juin, lors du dernier Conseil communal, les Sarrazins décidaient d'apporter le soutien financier nécessaire à la survie de leur château. Une semaine plus tard, la Fondation du Château de La Sarraz voyait le jour. Depuis, les membres du conseil de fondation, qui sont à la recherche d'un médiateur culturel, ne cessent de s'activer. «Nous voulions commencer par rendre le parc aux habitants et cela porte déjà ses fruits. Les gens viennent se balader, pique-niquer, et les enfants y jouent le soir», relève Florence Bonneru.

Des commissions ont été créées afin de réfléchir à la future muséographie et pour démarrer au plus vite les travaux urgents tels que la rénovation du parking et des fenêtres, qui ne sont plus étanches.

Ces journées portes ouvertes sont révélatrices de la volonté de la fondation de toucher tous les publics à travers ce lieu historique. Des ateliers «Dessine-moi un château» seront réalisés et les dessins exposés dans le café, qui a été réapprovisionné pour l'occasion. **J.K.**

Portes ouvertes 13 et 27 juillet. www.chateau-lasarraz.ch

Nord vaudois

Des Baulmériens luttent pour conserver leur

L'extension de la gravière des Ages attise les tensions au village. Les 153 opposants attendent la décision du Canton

Selver Kabacalman

«Une nouvelle gravière pourrait mutiler un des plus beaux paysages baulmériens», expliquent Ariane Blanc-Quenon, Pierre-Alain Ravussin et Benoît Renevey dans un courrier de lecteurs paru le 29 juin dernier. Le trio fait référence à l'extension de la gravière des Ages, à Baulmes, exploitée par l'entreprise Cand-Landi SA aux portes de ce village de plus de 1000 habitants. Au total, ce sont 153 Baulmériens qui s'opposent à ce projet, jugé comme «une véritable atteinte au paysage».

L'extension est prévue au nord de l'actuelle gravière, sur un terrain en pente, boisé, avec des haies. Un terrain qui, contrairement à la gravière existante, appartient à la Commune et sur lequel se trouve l'allée vallonnée de Six Fontaines, qui abrite plusieurs variétés d'oiseaux menacés.

«Indifférence et mépris»

«Ils sont prêts à sacrifier une promenade emblématique du village!» s'exclame Ariane Blanc-Quenon. Pour Pierre-Alain Ravussin, natif du village et enseignant de biologie à la retraite, le problème réside dans l'insensibilité dont les autorités font preuve: «On est perdant du point de vue de la biodiversité et sur le plan de la protection de la nature. Il y a une indifférence, voire un mépris, pour les valeurs naturelles, ce qui est grave.»

Pro Natura Vaud maintient également son opposition, soulignant qu'il y aura «des impacts conséquents sur le paysage». Michel Bongard, secrétaire de la section, salue tout de même le «rapport d'impact qui a été mené et qui apporte des compléments cohérents, soit des mesures de diminution et des compensations».

Côté exploitant, on se défend, conscient des risques: «On dérange un peu la nature, mais on va faire de notre mieux pour minimiser les impacts. On sera accompagné du bureau d'études Alain Maibach tout au long du processus»,



L'extension de la gravière d'après les informations recueillies auprès

Recours contre l'extension du

● «Le projet de la société Holcim concernant l'extension de la carrière du Mormont doit être repris à zéro», commente Anne Bachmann, chargée d'affaires pour Helvetia Nostra. Cette dernière s'est associée au WWF Vaud et à Pro Natura Vaud pour déposer un recours auprès du Tribunal cantonal contre l'approbation de ce projet au lieu dit la Birette.

Prolongement de la carrière du Mormont situé sur les communes d'Eclépens, de Bavois, de La Sarraz et d'Orny, la parcelle convoitée par l'entreprise spécialisée dans

le ciment fait polémique.

Les trois associations avancent que le Canton a autorisé cette exploitation sans avoir défini si, à la fin de l'extraction du calcaire, le site serait comblé ou si des mesures en faveur de la nature seraient prises. «Il faut d'abord que nous arrivions à savoir ce qu'il adviendra de ce secteur dans quinze ans», ajoute Anne Bachmann.

«Le plan de remise en état est parfaitement défini et arrêté», répond François Girod, directeur de la cimenterie d'Eclépens. Etudes validées par le Canton et la Confédéra-

Deux caravanes et deux tentes carbonisées dans un camping fréquenté au bord du lac

Cheseaux-Noréaz
Quatre emplacements du camping VD8 ont pris feu lundi en fin de soirée sans faire de blessés. Une enquête est en cours

Un incendie s'est déclaré lundi aux alentours de 23 h 15 au camping VD8 sur la commune de Cheseaux-Noréaz. Quatre emplacements situés dans le même périmètre ont été touchés. «Le feu s'est propagé très vite, il était trop tard pour intervenir avec un extincteur quand j'ai appris que



Incendie au camping VD8.

ça brûlait», confie Kurt Lüthi, patron du Restaurant des Grèves, situé sur le site du camping. Deux caravanes et leur auvent

ainsi que deux tentes situées vers les sanitaires sont parties en fumée dans cet incendie qui n'a fait aucun blessé. Seuls les débris des caravanes et les squelettes des deux grandes tentes sont encore visibles sur place. «Nos enfants ont entendu un bruit de feu d'artifice alors qu'ils se baignaient», confient les propriétaires d'une des tentes. «Les causes du sinistre sont pour l'heure indéterminées. L'enquête suit son cours», explique Florence Maillard, du service de presse de la police cantonale. **S.K.**

Le chiffre

700

C'est le nombre de pots de marmelade concoctés par les organisateurs de MYrun4help, une course populaire créée en faveur des personnes handicapées. Les confitures seront distribuées comme prix souvenir à tous les coureurs, le 11 septembre à Chevilly. Pour cette 2e édition, une partie des fonds récoltés ira à l'école La Passerelle, un établissement d'enseignement spécialisé qui prend en charge des jeunes de 4 à 18 ans en difficulté d'apprentissage. **A.-C.M.**

PUBLICITÉ

24 heures Partenaire média

1816-2016
LA COMÉDIE MUSICALE
création

MARY SHEILEY'S
FRANKENSTEIN

Réservez vos places sur
www.monbillet.ch

www.frankensteen2016.ch

Théâtre de Grand-Champ
26 août - 10 septembre 2016
GLAND

613 ACMGE